



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

## Conseil exécutif

20 avril 2015

Local 2419

Siège de la Corporation

18:30 à 20:04

### Ordre du Jour

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux antérieurs
4. Présidence
  - a. Décharge des responsabilités pour les comités
  - b. Rencontre avec la Doyenne du lundi 27 avril à 11h30
5. Vice-Présidence aux finances
  - a. Budget party fin de session
  - b. « *Leech* » Grand Maillet
6. Vice-Présidence aux affaires académiques
  - a. Centre de mentorat
  - b. Comité de programme
7. Vice-présidence aux affaires professionnelles
  - a. Guide des commandites
8. Vice-présidence aux communications
  - a. Site internet
  - b. Page Facebook
  - c. Collecte de sang
9. Vice-présidence aux affaires internes
  - a. Comité Grand Maillet
  - b. Comité des débats Face-à-face
  - c. Charge de faire les procès-verbaux
  - d. Vêtements facultaires
10. Vice-présidence aux affaires socioculturelles
  - a. *Med-Laws*
  - b. Entente d'exclusivité
11. Vice-présidence aux affaires sportives
  - a. Ligues intramurales



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

b. Équipe de Hockey

12. Varia

13. Fermeture

**Étaient présents**

Membre de l'AED

Christophe Tassé  
Philippe St-Hilaire  
Marie-Philippe Lavoie  
Gabriel Caire  
William Bérubé  
Sarah-Michelle Pigeon  
Francis Paradis  
Andréanne Baribeau  
Véronique Bolduc

Président  
Vice-président aux finances  
Vice-présidente aux affaires externes  
Vice-président aux affaires socioculturelles  
Vice-président aux affaires internes  
Vice-présidente aux affaires sportives  
Vice-président aux affaires professionnelles  
Vice-présidente aux affaires académiques  
Vice-présidente aux communications

**1. Ouverture**

Le quorum est constaté et Andréane Baribeau propose l'ouverture du conseil exécutif, appuyée par Sarah-Michelle Pigeon.

William Bérubé agira à titre de secrétaire.

**2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour**

Gabriel Caire fait ajouter le point « Entente d'exclusivité » sous vice-présidence aux affaires socioculturelles.

Sarah-Michelle Pigeon fait ajouter le point « Ligues intramurales » sous vice-présidence aux affaires sportives.

Gabriel Caire propose l'adoption de l'ordre du jour et est appuyé par Francis Paradis.

**3. Adoption des procès-verbaux antérieurs**

Caduc



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

#### 4. Présidence

##### a. Décharge de responsabilité pour les comités

Christophe Tassé présente le contenu de la décharge de responsabilités des comités envers l'AED pour l'an prochain. Philippe St-Hilaire s'interroge à savoir qui en fera le modèle, Christophe Tassé répond que ce sera fait par la vice-présidence aux finances et la présidence. Francis Paradis rappelle qu'il faut que l'on fasse adopter la résolution, et qu'on devra leur demander d'assumer la responsabilité.

##### b. Rencontre avec la Doyenne Lundi 27 avril 11h30

Christophe Tassé rappelle que la doyenne demande à rencontrer l'exécutif lundi 27 avril prochain.

#### 5. Vice-président aux finances

##### a. Budget Party de fin de session

Francis Paradis rappelle que le dernier party de fin de session a coûté 500\$, et que c'est le coût approximatif pour chaque party.

Philippe St-Hilaire propose d'adopter un budget de 500\$ pour le party de fin de session. Il est appuyé par Francis Paradis, la proposition est adoptée à l'unanimité.

##### b. Leach Grand maillet

Philippe St-Hilaire rappelle que le Grand Maillet a acheté 200 leaches pour faire du financement. Ils en ont vendues 75. Philippe St-Hilaire rappelle que l'AG a adopté une résolution concernant cet aspect pour qu'on les entende. Philippe St-Hilaire rappelle que d'une façon ou d'une autre, c'est l'AED qui va assumer les pertes. Andréane Baribeau suggère qu'on ampute le montant que l'AED va éponger sur le budget du comité précédent pour éviter de créer un précédent. Gabriel Caire ne pense pas que c'est une bonne idée.

Christophe Tassé rappelle que les Law Games ont mis leurs tuques comme actif dans leur budget, et propose de faire la même chose pour l'an prochain.

Sarah-Michelle Pigeon s'interroge sur l'incidence financière de laisser les leaches dans le comité, à savoir si ces dernières ont déjà été payées et si ça met le compte dans le négatif. Philippe St-Hilaire répond que peu importe la décision relativement aux leaches, la situation financière du comité reste la même.

Gabriel Caire propose de les laisser comme actif, mais que le comité devra en assumer la vente l'an prochain. Andréane Baribeau demande s'il est possible de retenir ce montant jusqu'à ce qu'elles soient toutes vendues. Francis Paradis propose une condition pour les leaches : que les premiers revenus fait reviennent à l'AED ou que l'on ampute les montants des leaches à leur budget, sinon on finit par éponger les leaches et ils feront un profit sur un montant que l'AED a payé.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

William Bérubé soulève que ce n'est pas une bonne idée de pénaliser le comité de l'an prochain pour une erreur du comité sortant. Gabriel Caire est d'accord et il rappelle que laisser simplement les leaches dans l'actif du comité consiste en une solution efficace. Christophe Tassé se demande si on peut déduire les leaches de leur dette envers l'AED. Sarah-Michelle Pigeon demande si on ne peut pas simplement acheter les leaches et les revendre l'an prochain. Gabriel Caire propose plutôt de leur avancer de l'argent, car il sera compliquer pour l'AED d'en assumer la vente.

Philippe St-Hilaire fait l'état des finances du Grand Maillet. Il dit qu'il reste des dépenses à faire et des commandites à recevoir également. De plus, il ajoute qu'au final ils auront environ 1500\$ de dettes. Que l'AED achète les leaches ou non, l'AED devra les payer, il reste donc à déterminer si ce sera l'AED ou le comité qui les vendra. Francis Paradis rappelle qu'on ne peut pas garder le compte à 0 en raison des frais de service du compte.

Christophe Tassé propose de laisser les leaches dans l'actif du comité du Grand Maillet pour vente l'an prochain. Andréane Baribeau appuie, la proposition est adoptée à l'unanimité

## 1) Vice-présidente aux affaires académiques

### a. Centre de mentorat

L'annonce du centre de mentorat est passée dans l'AEDiffusion ce dimanche et les formulaires pour ceux qui désirent être candidats sont disponibles sur le site de l'AED. Six candidats sont déjà intéressés.

Tout se déroule bien jusqu'à maintenant, ils ont jusqu'au 1er mai pour déposer leur candidature.

Une rencontre avec les acteurs de la faculté pour discuter et préparer le centre de mentorat aura lieu bientôt, elle n'a pas pu avoir lieu aujourd'hui. Les entrevues auront lieu la semaine du 4 mai.

### b. Comité de programme

Une réunion se tiendra demain matin à 10h. Au point varia du comité de programmes : le cours droit des assurances n'aura pas lieu à l'hiver prochain, mais sera donné à l'automne. Il y a présentement une pétition qui circule pour qu'il se donne à l'hiver. Véronique Bolduc rappelle que le cours de droit des assurances se donne l'an prochain à l'été également. Andréane Baribeau rappelle que les gens qui font passer la pétition sont des gens qui veulent graduer en avril et non en juin et que c'est un cours qui est fortement recommandé pour le Barreau, ce qui explique que ces étudiants sont inquiets pour leur cheminement académique.

Ensuite, le cours de droit de l'enfance et de la jeunesse devait se dérouler à l'automne et il ne figure pas dans la liste, le sujet sera donc abordé en comité de programme.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

Aussi, le comité évaluera la proposition de tenir le test TOEIC à la journée d'accueil des premières années.

Finalement, selon l'ordre du jour reçu, le comité de programme crée 2 cours et offre un passage au MBA.

## **7. Vice-président aux affaires professionnelles**

### **a) Guide des commandites**

Francis Paradis rappelle que ce n'est pas un document qui circule et l'objet du guide des commandites. Il mentionne que chaque exécutant a un mot à cet effet. L'AED aura besoin d'un graphiste pour monter la mise en forme du guide. Francis Paradis demande d'envoyer les documents rapidement afin que les demandes rejoignent les partenaires avant les autres universités.

## **8. Vice-présidente aux communications**

### **a. Site internet**

Véronique Bolduc rappelle que l'AED veut un nouveau site internet et s'interroge à savoir quel montant on peut débloquer pour ce projet. Au vu des soumissions de l'an dernier, c'est assez dispendieux, alors ce serait intéressant d'avoir un bon montant de disponible.

Sarah-Michelle Pigeon propose la visibilité dans le guide des commandites.

Francis Paradis rappelle qu'il y a déjà des commanditaires, mais qu'il y a de la place pour encore plus. Véronique Bolduc indique que le montant des soumissions est de 1189\$, plus un coût mensuel.

Guillaume Letendre indique qu'il n'y a pas beaucoup d'option en bas de 4000\$. Véronique Bolduc rappelle qu'il y a des moyens de faire le site soi-même. Véronique Bolduc demande à Philippe St-Hilaire combien est prévu au budget et celui-ci répond qu'il y avait environ 4000\$ l'an dernier, et qu'il n'a rien de prévu cette année. Véronique Bolduc rappelle que les montants peuvent monter vraiment vite et détaille une soumission. Philippe St-Hilaire demande le coût par mois, et Véronique Bolduc répond que c'est 24,95. Pour le CDAUL on demandait 120 par année, illimité. On s'interroge sur le nom de domaine et sur le nombre de modifications, Philippe St-Hilaire répond que c'est un ".com" et que les modifications sont illimitées. Véronique Bolduc détaille le contenu des soumissions pour les sites internet. Elle souligne que la difficulté avec le site actuel, c'est qu'il est impossible de rajouter un partenaire en cours d'année, par exemple.

Gabriel Caire demande de combien est la commandite, Philippe St-Hilaire répond qu'elle est de 1300\$ au total. Gabriel Caire fait remarquer que si l'AED le site internet est payé.

William Bérubé a communiqué avec sa cousine qui est programmeur alors il n'est pas nécessaire de communiquer avec un programmeur. Elle lui a proposé WordPress. Les frais sont de \$120 ou avec l'option site commerciale à 300\$. Il y a une possibilité d'avoir un calendrier interactif. On doit voir ce qui est inclus. Sa cousine peut faire un contrat



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

avec nous et nous monter le site, elle va s'arranger pour qu'on puisse pouvoir le changer nous-même.

Andréane Baribeau rappelle que si on fait affaire avec un contact personnel, par souci de transparence, on devrait quand même faire d'autres appels d'offres. Véronique Bolduc rappelle qu'elle a les 2 meilleures soumissions de Marianne, mais qu'elle n'a pas encore demandé d'autres soumissions.

Andréane Baribeau demande à Philippe St-Hilaire se déroule le budget de la CDAUL, puisqu'il était l'ancien responsable des finances de la CDAUL. Il répond que c'est un format web qui a été acheté et ensuite, ils paient un montant à un site web d'hébergement par année pour conserver le site. Le site a été monté par des anciens exécutants.

Gabriel Caire rappelle qu'il peut contacter sans problème celui qui s'est chargé du site de la CDAUL et Philippe St-Hilaire ajoute que c'est simple de le modifier par la suite au cours de l'année. Andréane Baribeau demande le prix initial, Philippe St-Hilaire répond environ 400 et que ça inclue pas mal tout. Gabriel Caire suggère qu'on se rencontre et qu'on regarde les modèles de site web et les modèles des autres associations pour faire les besoins et ce qui se fait ailleurs. Gabriel Caire rappelle que le calendrier interactif est un incontournable. Véronique Bolduc rappelle que ça se fait sans problème, mais qu'elle a un malaise en raison du fait que c'est "gratuit" qu'elle redoute de se faire enlever le site à un moment. Elle suggère de faire des soumissions et de regarder quel prix il obtient et soulève la complexité de mettre l'AEDiffusion en ligne.

#### **b. Page Facebook**

William Bérubé indique que Facebook commence à fermer les pages personnelles utilisées pour la promotion d'une personne morale et qu'il faudrait surtout essayer de prendre Facebook de vitesse pour conserver toutes nos informations. Véronique Bolduc rappelle qu'il va falloir faire des modifications au profil de l'AED puisqu'on n'a pas de photos de tout le monde sur le Facebook et indique au moins les noms des nouveaux exécutants.

#### **c. Collecte de sang**

Véronique Bolduc s'informe du budget alloué pour la collecte de sang dans les années précédentes. Philippe St-Hilaire n'a pas encore de réponse. Elle indique que cette année Marianne a fait la collecte de sang avec Héma Québec et rappelle que la seule chose à payer c'est la location de l'atrium. Héma Québec emmène tout le matériel nécessaire. Véronique Bolduc rappelle que cette année, c'était le lundi suivant le Superbowl. Elle a la recommandation de faire la collecte à l'hiver un mercredi ou un jeudi matin, elle voulait savoir si on allait réorganiser cet événement. Gabriel Caire trouve que l'an dernier, la réponse a été beaucoup trop faible et rappelle qu'Héma Québec est à côté et que les élèves peuvent s'y rendre facilement. Il n'y a pas eu beaucoup de donateurs cette année. Gabriel Caire rappelle que cette année, les gens d'Héma Québec semblaient déçus du taux de



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

participation. Christophe Tassé demande si on en tire du profit. On lui répond que non. Andréane Baribeau suggère qu'on se mette en partenariat avec d'autres programmes. William Bérubé propose d'aller voir les associations qui sont au DKN 0 et de faire une activité propre au De-Koninck. Francis Paradis rappelle que c'est étrange de payer pour une collecte de sang étant donné que le bâtiment n'est pas loin. Pourquoi on n'invite pas simplement les donneurs potentiels à se déplacer? Sarah-Michelle Pigeon rappelle que c'est le fait que ce soit dans le building qui fait que ça fonctionne. En plus, si on fait un partenariat avec les autres programmes dans le DKN, ça peut marcher. Véronique Bolduc croit que c'est en faisant l'évènement dans le DKN qu'on va avoir des donneurs. Gabriel Caire suggère qu'on fasse un gros effort sur la promotion, car il est très dispendieux de tenir la collecte nous-même. Véronique Bolduc rappelle qu'il faut louer l'atrium rapidement pour l'avoir pour une journée. Elle propose de refaire l'évènement en essayant de s'affilier avec une autre faculté, et que l'évènement ait lieu dans le DKN. Gabriel Caire appuie et la proposition est acceptée à l'unanimité.

## **9. Vice-président aux affaires internes**

### **a. Comité Grand Maillet**

William Bérubé annonce que le comité a eu un grand déficit cette année, c'est un problème qui se répète. On veut aller chercher une proposition pour mettre William Bérubé directement sur le comité afin d'en superviser les activités. C'est ce qui a été discuté avant entre exécutants. Il propose de se placer observateur sur le comité, et de prendre des comptes rendus périodiques. Sarah-Michelle Pigeon demande quelles sont les implications, William Bérubé répond qu'elles sont simplement de garder des observations périodiques et de faire des comptes rendus fréquents au CE. Andréane Baribeau propose de s'assurer qu'un suivi sera fait de manière serrée, elle est appuyée de Gabriel Caire. Adoptée à l'unanimité. Philippe St-Hilaire souligne que le Grand Maillet aura une dette de 1200\$ à ce moment-ci, il faudrait donc leur faire un chèque. William Bérubé s'informe sur le montant de la dette, Philippe St-Hilaire ne le sait pas encore et Gabriel Caire propose de donner un montant plus élevé afin de couvrir les frais fixes du compte. Francis Paradis appuie l'idée de Gabriel et souligne qu'il reste des factures et se questionne à savoir si d'autres dépenses devront être assumées avant la réception des commandites. Philippe St-Hilaire répond que les dépenses les plus urgentes ont déjà été payées. William Bérubé propose qu'on ajoute 200\$ afin d'assumer les frais d'été. La proposition est appuyée par Philippe St-Hilaire et est adoptée à l'unanimité.

### **b. Comité Débat face à face**

Christophe Tassé mentionne qu'ils attendent un chèque du commanditaire principal et que le comité doit à Chris à son compte personnel 540\$ depuis mars. Il reste 150\$ dans le



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

compte, et il faut payer les plaideurs gagnants. La commandite qui est attendue est de 1000\$ et il rappelle les postes de dépenses qu'il reste à payer.

Philippe St-Hilaire demande si le commanditaire a été contacté.

Christophe Tassé répond qu'ils n'arrivent pas à contacter la personne ressource. Philippe St-Hilaire propose alors de faire une avance de 1000\$. La proposition est appuyée par Gabriel Caire et est adoptée à l'unanimité. Andréane Baribeau mentionne que contrairement au Grand Maillet, la somme est assurée.

### **C. Charge de faire les PV**

William Bérubé et Véronique Bolduc travaillent sur Google Drive ensemble, mais il reste archaïque de faire cela en même temps que de suivre les discussions. William Bérubé rappelle que l'exécutante sortante à son poste a fortement conseillé de passer la charge de la rédaction des procès-verbaux à un autre poste puisque c'est une lourde charge et que ce poste comprend plusieurs autres dossiers tout au long de l'année.

William Bérubé propose plusieurs solutions : se mettre à deux pour rédiger le procès-verbal lors des rencontres, puis l'un d'eux le rédige et William Bérubé le met en ligne. Son autre proposition est de donner la tâche au représentant de première année puisque sa tâche est d'assister les autres membres dans l'exécution de leur mandat. Véronique Bolduc rappelle que tous les postes ont une grosse charge de travail et qu'on ne peut pas déléguer tout le travail à une personne puisque tout le monde a beaucoup de travail en début de mandat.

Gabriel Caire est d'avis que d'ici à ce que le prochain représentant de première année soit élu, il serait bien de se partager la tâche. Véronique Bolduc rajoute que de ce que William Bérubé disait, c'est qu'il a la tâche des procès-verbaux des rencontres de l'exécutif et ceux des assemblées générales. William Bérubé dit que tout le monde doit avoir fait un procès-verbal et que la forme est plutôt simple. William Bérubé mentionne qu'il peut faire la vérification finale des procès-verbaux. Gabriel Caire rappelle que c'est une question d'efficacité en ce sens qu'on gagne de l'efficacité avec un travail d'une équipe de deux qui soit permanente.

Véronique Bolduc rappelle que le représentant de première année dans sa tâche de prendre des notes lorsque le secrétaire d'assemblée parle. William Bérubé précise le vice-président interne devra parler souvent dans les rencontres à venir étant donné la gestion qu'on veut lui donner. Christophe souligne que c'est compliqué de gérer tout le monde et de déterminer qui s'occupera des procès-verbaux. Véronique Bolduc signale que pour l'imposer au représentant de premières années il faudrait avoir une résolution. Francis Paradis dit que c'est une modification interne et qu'on n'a pas à prendre de résolution en ce sens et Christophe Tassé rappelle que le fait qu'on vote là-dessus simplifie le fonctionnement éventuel en septembre. Guillaume Letendre mentionne qu'en arrivant dans une nouvelle AED, c'est difficile d'intervenir en réunion et qu'il risque de ne pas parler beaucoup. Il rappelle l'importance d'être deux à prendre des notes. Sarah-Michelle Pigeon pense que c'est une manière de l'impliquer.

Pour l'instant, on décide de garder le statut quo et on avisera plus tard.





Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

## **D. Linge de la faculté**

William Bérubé mentionne que bien que tout le monde ait beaucoup à faire en début d'année, il propose de déléguer la tâche du linge facultaire, car c'est beaucoup en tant que vice-président aux affaires internes. Ce n'est pas une tâche spécifiquement attitrée à ce poste, c'est un précédent, mais il n'y a aucune obligation. Il propose de confier la tâche aux vice-présidents aux affaires sportives ou au vice-président aux affaires socioculturelles. Gabriel Caire et Sarah-Michelle Pigeon se proposent. Francis Paradis propose d'utiliser les vêtements pour mesure de commandite. Christophe Tassé suggère qu'on fasse affaire avec la même compagnie que les Law Games. Sarah-Michelle Pigeon mentionne qu'elle a également les coordonnées de ceux qui ont fait les chandails pour les équipes de sport et qu'ils ont déjà eu de très bons prix.

## **10. Vice-président aux affaires socioculturelles**

### **A. Med-Laws**

Christophe Tassé se dit que puisque ça fait quelques années que l'évènement se déroule et que l'implication diminue, qu'on obtient une commandite et que c'est la faculté de droit qui s'en occupe et qui paie pour l'ensemble, les Med-Laws devraient avoir lieu cette année à la condition que ce soit l'association de médecine qui paie et qui l'organise. Gabriel Caire propose qu'on fasse un autre évènement sportif facultaire sans médecine. Francis Paradis rappelle qu'il doit aborder le cabinet commanditaire des Med-laws et leur expliquer que l'évènement ne reviendra pas. Il rappelle qu'il ne peut pas demander d'argent simplement pour une conférence et qu'il devra aussi faire payer tout le monde. Andréane Baribeau propose de conserver la conférence et d'avoir la commandite pour la conférence. Francis Paradis rappelle que s'il fait ça pour ce commanditaire, il devra le faire pour tous les autres commanditaires. Andréane Baribeau souligne que ce n'est pas simplement demander de l'argent pour la conférence, mais c'est de dire qu'on garde le thème de la santé, voudriez-vous commanditer ces activités-là ? Gabriel Caire rappelle que la faculté de Médecine a un très gros budget et qu'ils peuvent financer et l'organiser. S'ils sont encore intéressés, ça va, ils paient et organisent, et si ça ne fonctionne pas, Gabriel Caire fera autre chose dans le thème de la santé qui ne coûtera pas trop cher. Christophe Tassé propose que les Med-laws aient lieu cette année uniquement à condition que ce soit médecine qui les organise cette année, Gabriel Caire appuie la proposition qui est adoptée à l'unanimité.

### **B. Entente d'exclusivité**

Gabriel Caire rappelle que Labatt ont droit de premier refus et qu'il doit toujours aller voir Labatt jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus surenchérir. Le problème, c'est que si on garde ça



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

comme ça, les étudiants se lassent des mêmes bars et ils aimeraient changer. Il indique qu'il y avait déjà Molson mais qu'il y a aussi Sleeman qui vient de se rajouter dans l'offre.

Sarah-Michelle Pigeon propose de modifier le contrat ou à tout le moins de retirer le droit à l'offre la plus alléchante. Gabriel Caire explique comment la négociation se fait et que c'est une clause qu'on ne peut pas enlever. Sarah-Michelle Pigeon s'informe à savoir si c'est possible de fonctionner sans entente. Christophe Tassé demande combien vaut l'entente. Francis Paradis répond que c'est 1 600\$ dans ce budget-là, mais que ça se répercute dans tous les autres activités, par exemple, dans les comités. Gabriel Caire confirme qu'il le prendra en compte dans sa négociation et remet la prise de décision à la prochaine rencontre. Philippe St-Hilaire se questionne sur la provenance du revenu. Gabriel Caire répond qu'ils donnent des produits que nous vendons aux comités à faible coût. L'impact se fait peu sentir sur l'AED, mais il est encore plus grand sur ce que les comités sauvent en coûts. Christophe Tassé résume que c'est un 1600,00\$ qu'on va rechercher des comités et Gabriel Caire vient souligner qu'on leur fait sauver de l'argent également. Andréane Baribeau propose de régler la question de l'entente d'exclusivité avant le conseil consultatif et Gabriel Caire répond qu'il se penchera sur la question dans les prochaines semaines. Francis Paradis mentionne qu'on pourrait négocier seulement pour les activités de l'AED, sans lier les comités. Gabriel Caire que tous les événements chapeautés par l'AED doivent être liés par l'entente, donc aussi les activités des comités. À reparler après les observations de Gabriel Caire sur les ententes possibles à la prochaine réunion.

## **11. Vice-présidente aux affaires sportives**

### **A. Ligues intramurales**

Proposition : Est-ce que l'AED veut encore donner 15% pour les étudiants qui participent aux sports ? Cela correspond à un montant de 7900\$ (en 2014-2015) pour un nombre relativement limité d'étudiants. Pour le hockey, c'est 3600\$ (en 2014-2015) Gabriel Caire dit que le sport c'est important et qu'il faut les encourager. Il est donc d'avis que la proposition est bien fondée. Gabriel Caire appuie. Francis Paradis s'oppose.

Sarah-Michelle Pigeon répond que ça dépend s'il y a une équipe de hockey l'année prochaine. Elle pense que la solution n'est pas de couper l'équipe de hockey malgré le fait que les deux dernières années aient été plus difficiles. Si il y a une équipe de formée, ça vaut la peine de donner 15%.

Fonctionnement concernant le budget: Philippe St-Hilaire se demande d'où vient le montant de 3600\$. Pour les étudiants qui jouent et qui ne sont pas en droit, l'AED n'est pas supposée payer 15%. Sarah-Michelle Pigeon croit qu'il y aurait peut-être eu des erreurs de calculs. Elle pense que certains ont eu le rabais de l'AED alors qu'ils n'auraient pas dû.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

Gabriel Caire propose qu'on donne 15% pour financer les équipes sportives l'an prochain. Francis Paradis s'oppose, il dit qu'on vote rapidement sans connaître les chiffres. Gabriel Caire se demande on donne combien. Francis Paradis s'oppose à ce qu'on vote sans un budget défini. On devrait voter le 15% plus tard. Selon Sarah-Michelle Pigeon, la problématique vient du fait que l'AED doit payer le PEPS dès le début de l'année scolaire et qu'on n'est pas en mesure de collecter les joueurs avant. Andréane Baribeau demande si on devrait voter des budgets différents pour chaque équipe de sport. Francis Paradis répond que si on lance des montants maintenant, on risque de se ramasser avec des imprévus. D'autres équipes sportives sont possibles pour l'an prochain (basket et frisbee), donc ça peut avoir une incidence. Christophe Tassé propose le vote et Andréane Baribeau relit la proposition.

En faveur : 0

Contre : unanime

Abstention : aucune

Francis ParDIS propose de reporter le vote.

### **B. Équipe de Hockey**

Christophe Tassé rappelle qu'outre le fait que ça coûte 15% du montant, c'est surtout la question de la catégorie de joueurs. Au début de l'année, il y avait 20 joueurs, 5 à la fin, à cause de la catégorie (trop forte). Christophe Tassé propose qu'on ait une équipe de hockey seulement si on change de catégorie. Sarah-Michelle Pigeon dit que les joueurs qu'elle a approchés pour l'an prochain sont déjà au courant de l'histoire des catégories, de toutes les conditions (notamment le fait que les matchs soient le jeudi soir) et qu'une fois qu'ils auront payés, ils ne pourront plus être remboursés. Aussi, en ce qui concerne le remplacement, ils devront s'arranger entre eux. Le joueur qui veut se faire remplacer doit lui-même collecter son 10\$ pour se faire remplacer. Gabriel Caire mentionne que c'est hâtif de parler de tout cela, car on ne connaît pas encore le sort de l'équipe de hockey pour l'an prochain. Christophe Tassé dit qu'on doit demander des infos sur le montant de 3600\$, car c'est nébuleux.

## **12. Varia**

Andréane Baribeau s'informe au sujet du guide des commandites. Elle rappelle que pour les codes civils, il y a 2 ans, l'AED avait eu une commandite de BLG et que cette année, c'était une entente avec la maison d'édition et qu'ils n'étaient pas prêts à recommencer ça parce que ce n'était pas rentable pour eux et elle demande à Francis Paradis si c'est dans le guide des commandites et quand elle aurait la réponse. Andréane Baribeau souligne l'importance des codes civils pour les étudiants de première année et elle veut faire des soumissions le plus tôt possible, afin d'arriver avant les autres universités.



**Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.**

Francis Paradis rappelle que c'est important les codes civils, que ce soit commandité ou pas, et qu'il y existe des commanditaires variés et non communs comme les tribunaux administratifs et des coopératives.

### **13. Fermeture**

8h04: Francis Paradis propose la fermeture appuyé par Sarah-Michelle Pigeon.